

DELIBERATION N° 03-05 du 5 MARS 2003

PORTANT APPROBATION

DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1

AU BUDGET 2003

DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Seine Normandie:

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE

Le Conseil d'Administration approuve la décision modificative n° 1 au Budget 2003.

Le Budget 2003 de l'Agence est arrêté aux sommes suivantes:

Les crédits de dépense sont arrêtés à la somme de 842.358.000 €

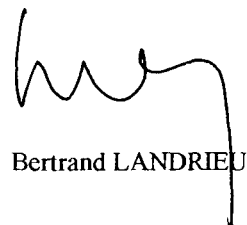
Les crédits de recette sont arrêtés à la somme de 842.358.000 €.

Le Secrétaire,
Directeur de l'Agence



Pierre-Alain ROCHE

Le Président
du Conseil d'Administration



Bertrand LANDRIEU